



Fiche-conseil sur les relations gouvernementales

Comment communiquer avec les élus

PLANIFIER D'AVANCE

- Prendre contact avec les élus municipaux, provinciaux ou fédéraux plusieurs mois d'avance.
- Vous assurez de leur expliquer clairement ce que vous voulez qu'ils sachent.
- Si vous rencontrez un élu, vous faire accompagner d'un membre du conseil d'administration ou un bénévole de haut niveau de votre organisme.

QUE VOULEZ-VOUS ACCOMPLIR?

- Mettre les élus au courant de la Semaine de l'action bénévole et des activités prévues dans votre milieu.
- Informer les élus du travail accompli par les bénévoles de votre collectivité et de leur précieux apport.
- Expliquer clairement aux élus la valeur du travail des bénévoles.
- Sensibiliser les élus aux effets de leurs politiques sur les bénévoles et sur les organismes qu'ils desservent dans votre milieu.
- Établir de bonnes relations de travail avec les élus pour que votre organisme en vienne à constituer une riche source d'information sur les dossiers et enjeux locaux qui vous tiennent à cœur.

Fournir aux élus l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur les bénévoles.

À FAIRE :
<ul style="list-style-type: none"> • Bien connaître les dossiers confiés aux élus ainsi que leurs champs d'influence.
<ul style="list-style-type: none"> • Être familier avec les prises de position des élus pouvant avoir des effets sur les bénévoles du milieu.
<ul style="list-style-type: none"> • Se montrer accommodant lors des rencontres avec les élus, car leur horaire peut changer très rapidement.
<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un texte d'une page qui résume les grands points que vous comptez aborder.
<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer l'impact des politiques et programmes du gouvernement sur votre organisme.